



**FREDON**  
GRAND EST



***Bilan du plan d'actions régional  
de gestion des ambroisies  
2018-2020***

***Avec le soutien financier de l'ARS Grand Est***





## TABLE DES MATIERES

Liste des abréviations .....	5
<b>Introduction</b> .....	6
<b>Plan d’actions 2018/2020</b> .....	7
Axe 1 : prévention et sensibilisation .....	7
a. Réunions de sensibilisation .....	7
b. Formations .....	9
c. sensibilisations.....	13
d. Communications.....	15
Axe 2 : surveillance .....	22
a. Création d’un réseau de référents .....	22
b. Bilan des signalements .....	24
c. partenaires Mobilisés .....	26
Axe 3 : mise en place et suivi d’une lutte préventive et curative .....	29
<b>Conclusion</b> .....	31
<b>Annexes</b> .....	32

## LISTE DES ABREVIATIONS

ARS : Agence Régionale de Santé

CD : Conseil Départemental

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

DDT : Directions Départementales des Territoires

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

PNSE : Plan National Santé Environnement

PRSE : Plan Régional Santé Environnement

VNF : Voies Navigables de France

# Introduction

**Plante hautement allergène**, l'ambrosie est responsable de fortes réactions chez de nombreuses personnes, avec des répercussions considérables en termes de coûts médicaux. Son **caractère invasif** lui permet de s'implanter facilement et rapidement, ce qui représente un risque avéré vis-à-vis de la biodiversité. Par ailleurs, son **impact sur les productions agricoles** peut avoir de lourdes conséquences économiques dans certaines situations.

**Ainsi, si la gestion des ambrosies représente un véritable enjeu de santé publique, leur impact sur la biodiversité et les productions agricoles doit également être considéré.** La plus connue et la plus répandue en France est **l'ambrosie à feuilles d'armoise**. Depuis 2017, trois espèces d'ambrosie sont **classées comme nuisibles à la santé** et des **arrêtés de destruction obligatoire** sont en vigueur dans de nombreux départements français, dont tous les départements de la Région Grand Est.

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement III, financé par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, **l'animation d'un plan d'actions a été confiée à FREDON Grand Est de 2018 à 2020**. Ce plan s'appuie sur une **mobilisation collective** à travers **la construction et l'animation d'un réseau de référents** issus des collectivités, des gestionnaires d'espaces et de linéaires, ainsi que du monde agricole.

Ce document présente le bilan de ces trois années d'actions afin d'en tirer des enseignements permettant de mieux comprendre la dynamique régionale, aussi bien par le retour d'expérience des différents acteurs, que par les informations concernant la dispersion de la plante. Ces conclusions permettront de proposer un plan d'action 2021-2023 plus pertinent et plus efficace.

# Plan d'actions 2018/2020

Le plan d'actions a été lancé en 2018 dans le cadre du troisième plan national santé-environnement. Durant ces trois années, FREDON Grand Est a tout d'abord initié puis poursuivi ses actions de valorisation et de diffusion des connaissances relatives aux ambrosies et à leur impact sur les milieux et la santé humaine. Ce plan se décline en trois axes dont les objectifs sont de prévenir l'implantation et le développement des ambrosies afin d'en réduire les impacts :

- Axe 1 : prévention et sensibilisation
- Axe 2 : surveillance
- Axe 3 : lutte préventive et curative

Ces trois axes dessinent la ligne directrice suivie dans la rédaction de ce bilan de plan d'actions.

## AXE 1 : PREVENTION ET SENSIBILISATION

### A. REUNIONS DE SENSIBILISATION

Les réunions de sensibilisation (2 heures) ont été envisagées la première année de la mise en place du plan d'actions. L'objectif était de réunir les collectivités pour leur faire prendre connaissance de la problématique et leur présenter le plan d'actions afin de les mobiliser pour les formations.

Cependant, ce format spécifique a été abandonné à la fin de la première année au profit des formations, pour plusieurs raisons :

- Il était difficile de les mobiliser sur la seule thématique de l'ambrosie en format court ;
- Les personnes qui venaient en sensibilisation ne venaient pas aux formations car cela les obligeait à se déplacer deux fois.

Nous avons donc choisi de proposer directement les formations pour que cette unique mobilisation leur permette d'avoir le maximum d'informations.

Toutefois, les actions de sensibilisation ont continué au travers d'évènements non liés aux ambrosies au cours desquels des présentations et animations sur l'ambrosie ont pu être effectuées (voir Axe 1 C. Evénements de sensibilisation).

Les personnes sensibilisées sont considérées comme des sentinelles. A la différence des référents, **les sentinelles** ne sont pas forcément en capacité de reconnaître la plante et de réaliser un diagnostic, mais elles sont au moins sensibilisées à la thématique et à ses enjeux. Elles savent également à qui s'adresser dès lors qu'elles ont un doute sur une plante ou qu'elles savent la reconnaître. **L'intérêt d'un réseau de sentinelles est de pouvoir renforcer le maillage de surveillance du territoire.**

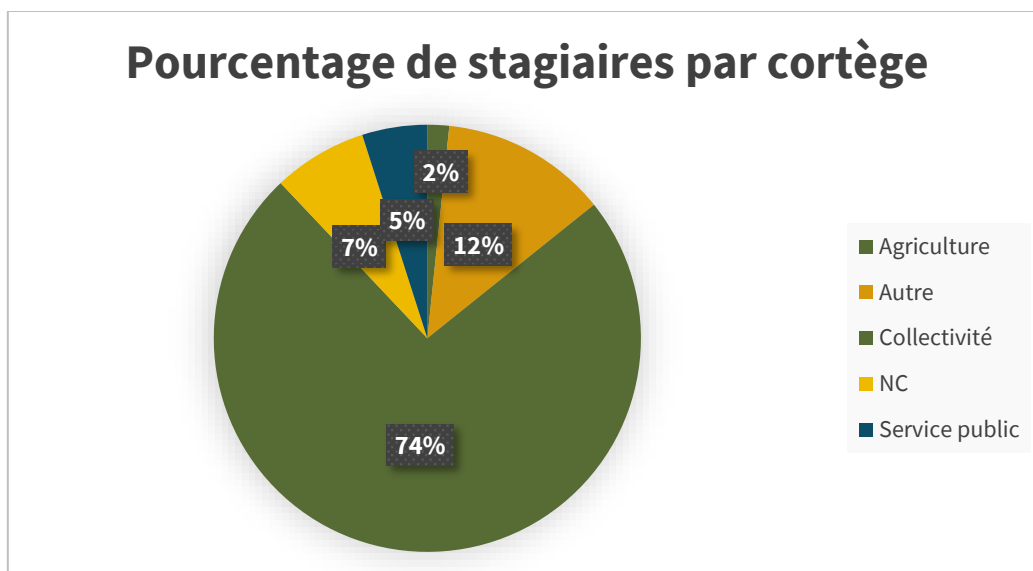


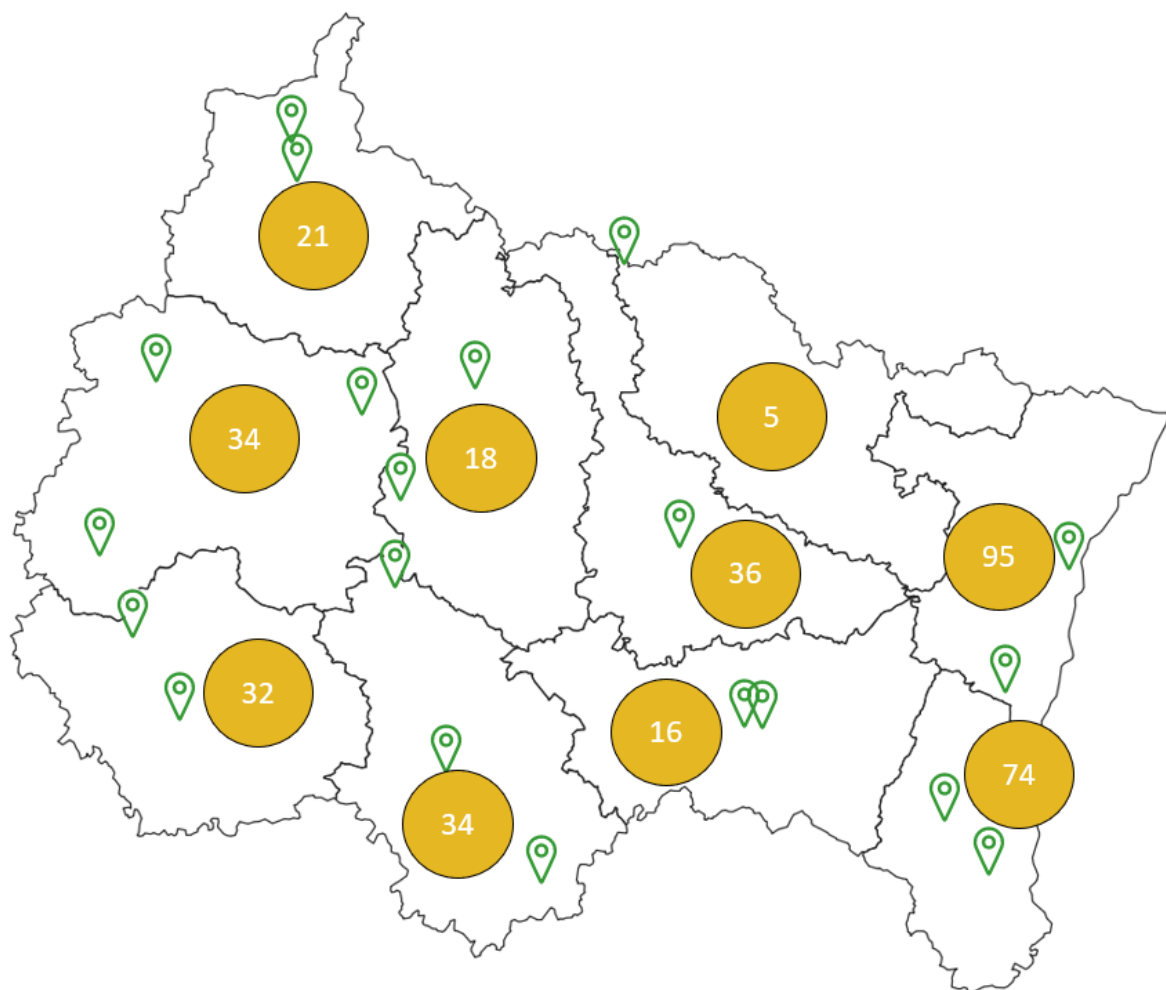
Figure 1 : Pourcentage de stagiaires sensibilisés par cortège. Les calculs sont faits sur les présents et non sur les inscrits (NC = Non communiqué)

Les sensibilisations ont été ouvertes à tous les types de public. Les collectivités représentent la majorité des stagiaires. Dans le cortège d'autres participants, on trouve quelques gestionnaires de linéaires et particulièrement la SNCF avec qui une session spécifique sur le sujet a été organisée. Parmi les stagiaires issus de collectivités, 34.8% étaient des élus. Pour les services publics, des personnes des CD, des DDT, de l'OFB et de l'ONF ont notamment participé à ces sessions.

Tableau 1 : Récapitulatif des sessions de sensibilisation (détails en annexe 1 : détail des réunions de sensibilisation de 2018)

Département	Nombre de sessions	Nombre de présents	Nombre d'inscrits
10	2	32	41
51	3	34	40
52	3	34	44
54	2	36	36
55	2	18	18
57	1	5	5
67	3	95	111
68	2	74	76
88	2	16	16
08	2	21	26
<b>Total général</b>	<b>22</b>	<b>365</b>	<b>413</b>





Nombre de personnes sensibilisées par département et localisation des sessions

## B. FORMATIONS

Les formations sont un point important du plan d'actions car elles permettent de former les collectivités, élus et agents afin de devenir des référents territoriaux.

Cependant, du fait de la faible présence de l'ambrosie en région Grand-Est, il a été parfois difficile de mobiliser les acteurs et d'organiser des sessions de formations complètes avec 15 – 20 participants. Pour optimiser leurs réalisations, celles-ci ont été ouvertes à un plus large public que les collectivités (agriculteurs, associations, entreprises, ...) afin d'avoir un maximum de stagiaires. Même si ces publics ne sont pas destinés à devenir des référents territoriaux, ces formations permettent de comprendre la thématique et d'être des relais de l'information. **L'intérêt est de pouvoir renforcer le maillage de surveillance du territoire.**

Les sessions duraient environ une demi-journée. A l'issue de la formation, les participants doivent pouvoir utiliser les éléments présentés pour bâtir un argumentaire, motiver les acteurs concernés pour qu'ils luttent contre l'ambrosie et accompagner les actions engagées. Ils devront être en mesure :

- de reconnaître les ambrosies ;
- d'informer sur la présence des ambrosies et ses conséquences (santé) ;
- de se mettre à jour vis-à-vis de la réglementation ;
- de proposer une stratégie de lutte contre les ambrosies ;

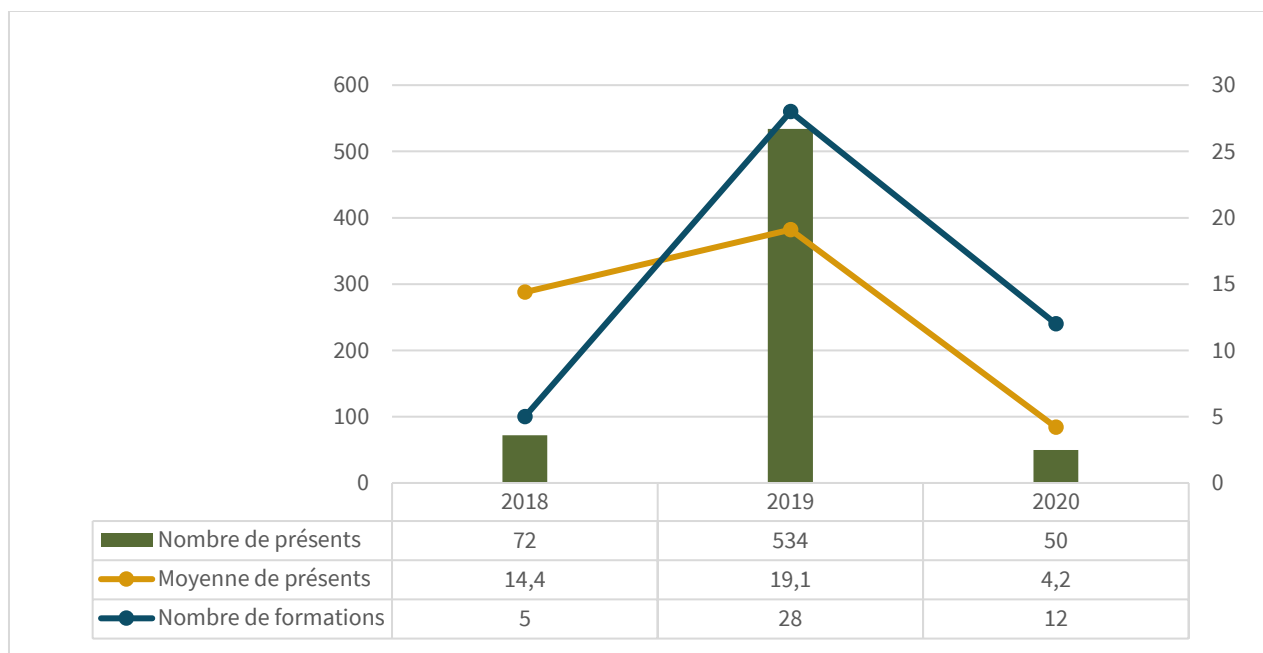
- de mettre en œuvre des actions de lutte ;
- de contrôler les effets de ces actions et d'en rendre compte ;
- d'informer la population et de répondre aux questions qui pourraient leur être posées par les agents des collectivités mais aussi le grand public.



Formation à Rethel le 24 septembre 2019

Les formations de 2018 et 2019 ont été un succès avec une moyenne élevée de stagiaires et certaines formations très remplies. On estime qu'une bonne session accueille 15 à 20 participants, ce qui permet d'avoir un bon nombre de stagiaires sans pour autant freiner les interactions parfois difficiles lors des sessions avec beaucoup de personnes. Cette jauge a parfois été dépassée selon les salles, les publics et les demandes de collectivités. Il faut répondre aux demandes quand elles se présentent et éviter le report de participations.

Notre pic d'activité sur cette action a eu lieu en 2019, après une année 2018 de mise en place où deux formats étaient encore proposés (sensibilisation et formation). Le choix de ne plus faire de sessions de sensibilisations a été bénéfique.



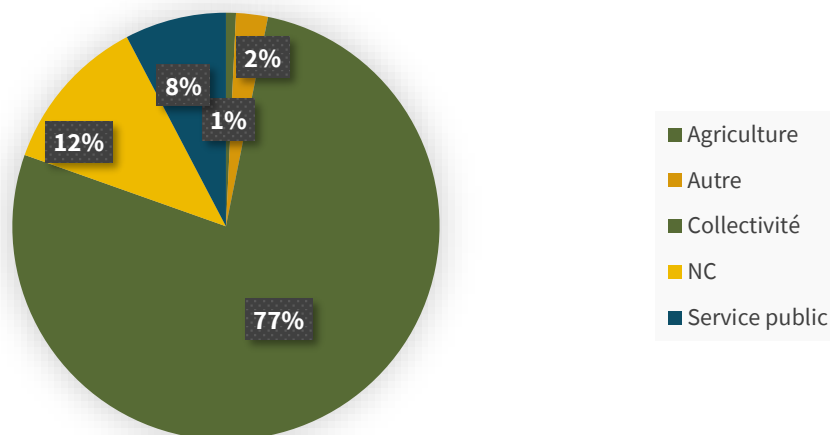
Bilan des formations par année. Au total, 45 formations ont été organisées rassemblant 656 stagiaires avec une moyenne de 14.6 personnes par session.

En 2019, nous avons travaillé à la promotion et l'organisation des formations avec le CNFPT, à la demande de l'ARS Grand Est. Malgré quelques contraintes évidentes d'organisation liées aux différences territoriales des CNFPT (fusions non effectuées, interlocuteurs, etc.), nous avons pu nous adapter à leurs demandes respectives et réaliser une proposition de formation cohérente. Toutefois, ces efforts et les actions mises en place en 2018 sur la promotion du plan d'actions ont contribué à la réussite des formations en 2019.

En 2020, nous aurions pu espérer le même niveau de participations si la pandémie de COVID-19 ne nous avait pas frappé. Comme les formations présentiellees n'étaient pas envisageables, nous les avons proposées en visioconférence grâce à l'outil ZOOM. Il est facile d'utilisation et ne nécessite pas la création d'un compte. Les statistiques de participation et les annulations de formations montrent que cela n'a pas été un succès (12 sessions réalisées sur 22 prévues). Plusieurs causes peuvent être évoquées :

- Pour certaines petites collectivités, cela reste des outils peu utilisés avec parfois un manque de matériel et de connaissances, compliquant le bon déroulé de ces formations ;
- Il pouvait être difficile de mobiliser les collectivités puisque les agents de FREDON Grand Est sont moins allés sur le terrain pour rencontrer les agents et faire la promotion des formations ;
- La disponibilité limitée des agents qui ont dû rattraper les retards cumulés lors du confinement.

## Pourcentage de stagiaires par cortège



Pourcentage de stagiaires formés par cortège. Les calculs sont faits sur les présents et non sur les inscrits (NC = non communiqué)

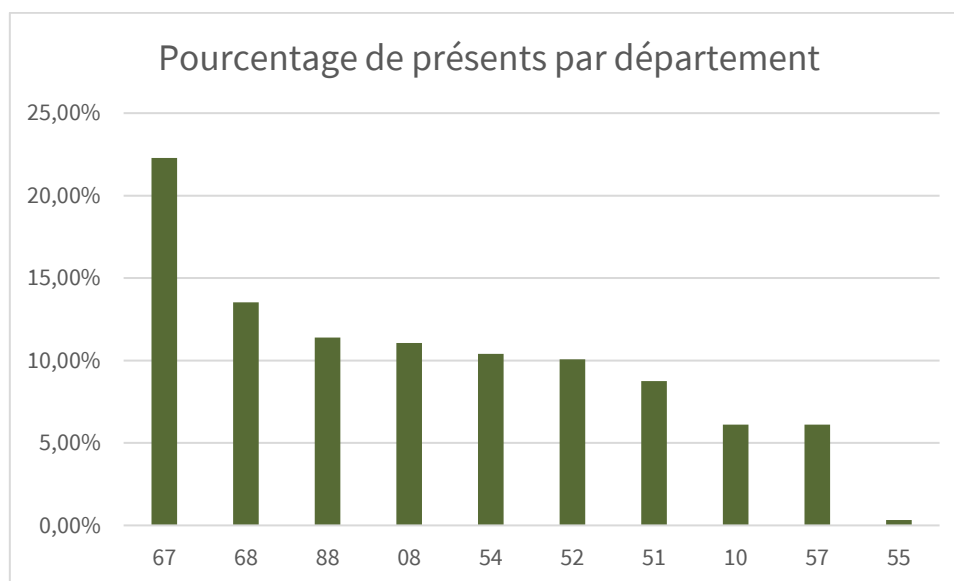
Les formations ont été ouvertes à tous les types de public. Les collectivités représentent la majorité des stagiaires juste après les structures de service public (ARS, CD, DDT, VNF, AFB, ...). Dans le cortège d'autres participants, on trouve notamment des journalistes, particuliers, syndicat mixte, ... Parmi les stagiaires issus de collectivités, 22.1% sont des élus.

Tableau 2 : Récapitulatif des sessions de formations

Année	Nombre de formations	Nombre de présents	Nombre d'inscrits
<b>2018</b>	<b>5</b>	<b>72</b>	<b>78</b>
51	1	26	28
57	1	19	19
88	1	5	5
08	2	22	26
<b>2019</b>	<b>28</b>	<b>534</b>	<b>572</b>
10	3	37	44
51	2	27	28
52	5	61	71
54	2	63	63
55	1	2	2
57	1	18	18
67	5	135	148
68	5	82	89
88	2	64	63
08	2	45	46
<b>2020</b>	<b>12</b>	<b>50</b>	<b>62</b>
Visioconférence	12	50	62
<b>Total général</b>	<b>45</b>	<b>656</b>	<b>712</b>

On note des implications territoriales différentes selon l'importance de la problématique. Ainsi, bien que l'Alsace ne représente que deux départements sur les 10 du Grand Est, les alsaciens représentent environ 1/3 de nos participants. Cela semble coïncider avec le fait que ces

départements sont actuellement les plus concernés par la présence d'ambrosies à feuilles d'armoise.



Pourcentage de stagiaires présents par département, toutes années confondues

Nous pensons qu'il faut continuer l'ouverture de ces formations au plus grand nombre, notamment car cela permet de toucher des publics intéressants dans la prévention et la lutte contre les ambrosies. Certains services publics ou associations naturalistes peuvent être de très bon relais d'informations ou de surveillance sur le territoire. Par exemple, des ambrosies nous ont été signalées par l'association Nature Haute-Marne, association de bénévoles pour la protection de la nature.

## C. SENSIBILISATIONS

### Evènements de sensibilisation :

FREDON Grand Est est une organisation qui mène des actions sur la santé des végétaux et la protection de l'environnement. Notre large panel d'actions nous amène à interagir avec de nombreux interlocuteurs, notamment lors d'évènements : animations, présentations, stands, ...

FREDON Grand Est profite de ces évènements pour communiquer sur l'ambrosie. Il pouvait s'agir de présentations courtes (quinze minutes), d'échanges directs lors de la tenue de stand et de distribution de documents de communication (voir Axe 1 D. Communications).

Ces actions permettent de faire connaître la problématique en région, tout en touchant un nombre important de personnes.

Tableau 3 : liste des événements au cours desquels une sensibilisation à la thématique a pu être réalisée

Année	Date	Lieu	Département	Cadre de réalisation si hors CNFPT	Public	Nombre de participants
2018	09/06/2018	Courteranges	10	Labovert	Arboriculteur	26
2018	22/06/2018	Poix-Terron	8	Labovert	Arboriculteur	21
2018	23/06/2018	Reims	51	Fête de la coulée verte / JIA	Grand public	40
2018	09/10/2018	Sedan	8	Matinées de démo	Collectivités	42
2018	10/10/2018	Suippes	51	Matinées de démo	Collectivités	100
2018	27/10/2018	Troyes	10	Europom	Grand public, arboriculteur	190
2018	28/10/2018	Troyes	10	Europom	Grand public, arboriculteur	230
2018	30/10/2018	Ungersheim	68	Conférence arbo amateurs	Arboriculteur	50
2018	27/11/2018	Châlons-en-Champagne	51	Bilan PRSE	Partenaires PRSE	30
2018	15/12/2018	Guebwiller	68	Conférence arbo amateurs	Arboriculteur	25
2019	11/01/2019	Pfulgriesheim	67	Conférence arbo amateurs	Arboriculteur	100
2019	26/01/2019	Guebwiller	68	Conférence arbo amateurs	Arboriculteur	120
2019	02/02/2019	Gresswiller	67	Conférence arbo amateurs	Arboriculteur	100
2019	20/03/2019	Sierentz	68	Labo Vert - Arboriculture	Arboriculteur	40
2019	22/03/2019	Haguenau	67	Labo Vert - Arboriculture	Arboriculteur	20
2019	04/04/2019	Jettingen	68	Labo Vert - Arboriculture	Arboriculteur	40
2019	04/04/2019	Jettingen	68	Labo Vert - Arboriculture	Arboriculteur	40
2019	28/05/2019	Chaumont	52	Semaine dvpt durable		14
2019	08/06/2019	Rochetaillée	52	Labo Vert - Arboriculture	Arboriculteur	13
2019	15/06/2019	Bienville	52	Labo Vert - Arboriculture	Arboriculteur	20
2019	22/06/2019	Lutterbach	68	JIA	Grand public	65
2019	11/09/2019	Grussenheim	68	Innov&Moi	Agriculteurs	125
2019	12/09/2019	Grussenheim	68	Innov&Moi	Agriculteurs	125
2019	19/09/2019	Nomexy	88	AG	Fédération de pêche	17
2019	09/10/2019	Troyes	10	Matinées de démo	élus/agents de collectivités/ gestionnaires d'espaces publics et privés	60
2019	10/10/2019	Charleville Mézières	8	Matinées de démo	élus/agents de collectivités/ gestionnaires d'espaces publics et privés	40
2019	10/10/2019	Nancy Tomblaine	54	Recontre ARS Santé / Environnement		
2020	20/06/2020	Courteranges	10	Labo Vert - Arboriculture	Arboriculteur	9
2020	04/07/2020	Coolus	51	Labo Vert - Arboriculture	Arboriculteur	6

Au total, plus de 1700 personnes ont pu être touchées lors de nos interventions.

### **Journée internationale des ambrosies :**

Chaque été, du 15 au 30 juin, ont lieu les **Journées de lutte contre les ambrosies**. Durant ces 15 jours, des animations sont organisées partout en France pour informer le grand public

et les professionnels sur les problèmes générés par les ambrosies et pour encourager la mise en place d'actions de lutte.

Le 23 juin 2018 s'est déroulée la fête de la coulée verte à Reims. FREDON Grand Est a profité de la conjonction de ces deux événements pour proposer un stand de sensibilisation sur l'ambrosie à feuilles d'armoise.

Le 22 juin 2019 une animation a eu lieu à Lutterbach, au moulin de la nature de 13 heures à 19 heures et a réuni 65 participants (voir annexe 2 : Organisation de la journée internationale des ambrosies à Lutterbach).

L'édition 2020, prévue en partenariat avec le Conseil Départemental des Vosges, a été annulée en raison des conditions sanitaires difficiles.

### **Evènements de lutte :**

Aucun évènement de lutte n'a pu être organisé sur les trois années du plan d'actions.

Plusieurs raisons ont contrarié leur organisation :

- Le manque de signalements est le frein principal, en lien avec le niveau encore faible de l'infestation sur le territoire ;
- Beaucoup de signalements sont des pieds uniques et peu de foyers comportant de nombreuses plantes ont été signalés ;
- Les foyers découverts sont inadaptés à des événements de lutte (bords de route, autoroute, ...);
- Les concernés ne souhaitent pas communiquer sur la présence d'ambrosie sur leur territoire.

## **D. COMMUNICATIONS**

De nombreuses actions ont été réalisées pour promouvoir la thématique, en utilisant tous les outils à notre disposition.

### **Réseaux sociaux**

Facebook a été très régulièrement utilisé pour communiquer sur nos actions. Sur les 3 années du projet, 40 publications ont été réalisées sur les Facebook de FREDON Grand Est, ex-FREDON Lorraine et ex-FREDON Champagne-Ardenne. A noter que l'ex-FREDON Alsace n'avait pas de page Facebook.

Lorsque la donnée était disponible, nous avons récupéré la couverture des publications, c'est-à-dire le nombre de personnes qui ont vu le post et le taux d'interaction, le nombre de personnes qui ont réagi par rapport au nombre de personnes qui l'ont potentiellement vue sur leur fil d'actualités. Les publications liées à l'ambrosie sur ces pages ont eu une couverture moyenne de 468 personnes et un taux d'interaction de 6.5%. Sur Facebook, on considère qu'un très bon ratio est compris entre 7% et 10% (voir annexe 3 : Liste de nos publications Facebook).

## Site web

Nos sites web (ex-FREDON et FREDON Grand Est) disposent de pages web dédiées au plan d'actions ambrosie. Ces pages permettent d'introduire le plan d'actions et de mettre à disposition différents documents.

Nos sites web ont aussi été utilisés pour la publication d'articles en lien avec les ambrosies. 13 articles ont été publiés (voir annexe 4 : Liste des actualités publiées sur nos sites internet).

## Mailing

SendInBlue, un outil pour la gestion de nos campagnes Emailings a été utilisé selon les besoins, notamment la promotion des formations ambrosie aux collectivités.

Le % ouvreurs correspond à l'ouverture du mail. En moyenne, ces mails ont été ouverts dans 34.9% des cas.

Le % cliqueurs correspond à l'ouverture des liens de notre site ou notre page Facebook et pas de la pièce jointe, ce qui n'est pas une statistique très intéressante.

Il y a eu 19 campagnes de mailing envoyées à presque 19 000 destinataires (voir annexe 5 : Liste de nos campagnes email).

Une bannière pied de mail a été spécialement créée afin d'inciter les gestionnaires à observer l'ambrosie lors de leurs travaux en extérieur.



## Articles de presse

Des articles ont été régulièrement proposés à la presse locale afin de communiquer sur la problématique et les différents événements organisés (voir annexe 6 : Liste des articles publiés dans la presse).

## Vidéos

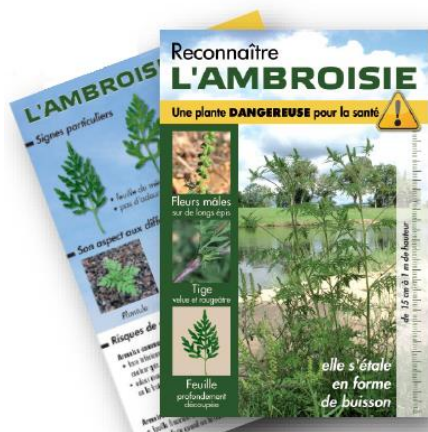
Un reportage a été réalisé par France 3 Grand Est sur la présence de berce du Caucase au parc des expositions à Reims. Vous pouvez retrouver l'article web et la vidéo au lien suivant : [lien](#).

Une vidéo de présentation du plan d'actions ambrosies est en cours de réalisation. Les premières prises vidéos ont commencé en 2020 mais ne sont pas suffisantes pour créer ce support. De nouvelles prises vidéos auront lieu en 2021 et un prestataire se chargera de la finalisation et du montage (voir annexe 7 : Déroulé pédagogique du projet vidéo ambrosie).

## Documentation générale sur la thématique

De nombreux documents ont été adaptés ou créés pour mieux cibler notre communication aux différents publics touchés.





## Reconnaitre l'ambrosie à feuilles d'armoise

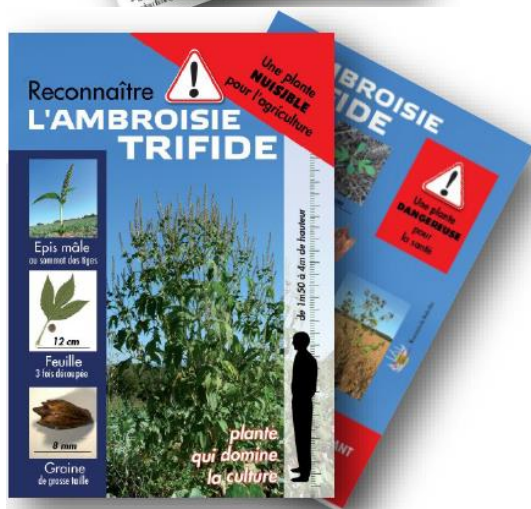
Cette carte de reconnaissance permet d'identifier facilement l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) sur le terrain à partir de ses caractéristiques distinctives (feuille, tige, fleur, allure générale).

**Auteur :** Observatoire des ambrosies, logoté FREDON Grand Est – ARS Grand Est

**Nombre de pages :** 2 (soit 1 feuille recto-verso)

**Format :** poche (9 x 13cm)

**Cible :** tous



## Reconnaitre l'ambrosie trifide

Cette carte de reconnaissance permet de reconnaître facilement l'ambrosie trifide (*Ambrosia trifida* L.) sur le terrain à partir de ses caractéristiques distinctives (feuille, tige, fleur, allure générale).

**Auteur :** Observatoire des ambrosies, logoté FREDON Grand Est – ARS Grand Est

**Nombre de pages :** 2 (soit 1 feuille recto-verso)

**Format :** poche (9 x 13cm)

**Cible :** tous



## Reconnaitre les 3 espèces d'ambrosies allergisantes

Cette carte de reconnaissance permet de connaître les trois espèces d'ambrosies allergisantes en expansion en Europe : l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.), l'ambrosie trifide (*Ambrosia trifida* L.) et l'ambrosie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya* DC.) via différentes caractéristiques (forme des feuilles, taille, forme des graines...).

**Auteurs :** Observatoire des ambrosies—Cost SMARTER – logoté FREDON Grand Est – ARS Grand Est

**Nombre de pages :** 2 (soit 1 feuille recto-verso)

**Format :** poche (9 x 13cm)

**Cible :** tous



### Les ambrosies en Europe : habitats, feuilles, semences

Ce tableau complet récapitule toutes les caractéristiques des six espèces d'ambrosies présentes en Europe (biologie, description morphologique des feuilles, tiges et racines, distribution en Europe...).

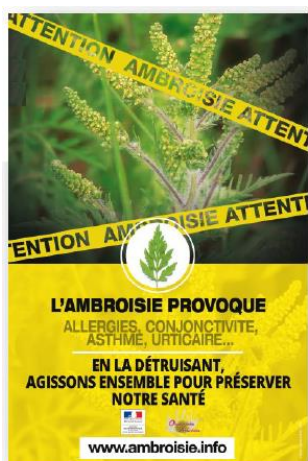
**Auteurs :** G.Karrer, B.Chauvel, J. van Valkenburg, G.Fried, M. Leitsch-Vitalos, M.Kropf, S.Citterio

Non Logotable FREDON Grand Est – ARS Grand Est

**Nombre de pages :** 2 (soit 1 feuille recto-verso)

**Format :** A4 (21 x 29,7 cm) (existe également en affiche 1 page recto format A3 (29,7 x 42,0 cm)).

**Cible :** tous



### Affiche « Attention Ambrosie »

Affiche de sensibilisation pour tous publics.

**Auteur :** Observatoire des ambrosies - Non logotable FREDON Grand Est – ARS Grand Est

**Nombre de pages :** 1

**Format :** A2 (42 x 59,4 cm)

**Cible :** tous



### Carte « Plateforme signalement ambrosie »

Cette carte permet de retrouver toutes les informations pour signaler une population d'ambrosie sur le terrain, pour tous publics (particuliers ou professionnels).

**Auteur :** Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), Agence Régionale de Santé (ARS) et Air Rhône-Alpes – Non logotable FREDON Grand Est – ARS Grand Est

**Nombre de pages :** 2 (soit 1 feuille recto-verso)

**Format :** poche (10,5 x 15 cm)

**Cible :** tous



### Dépliant « Ambroisie attention allergies ! »

Ce dépliant à 3 volets synthétise les informations sur le plan d'actions : la reconnaissance de l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'impact sanitaire, agricole et écologique ainsi que la manière d'agir en cas de découverte d'ambroisie et le réseau de référents.

**Auteur :** FREDON Grand Est

**Nombre de pages :** 2 (soit 1 feuille recto-verso)

**Format :** A4 (21 x 29,7 cm) à plier en 3

**Cible :** tous



### Guide de gestion « Agir contre l'ambroisie à feuilles d'armoise »

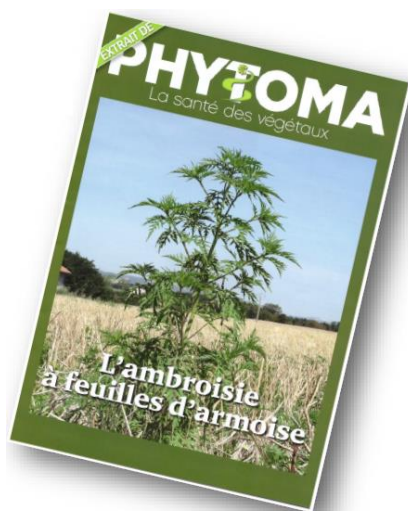
Ce guide de référence a été conçu pour permettre aux gestionnaires des milieux concernés par sa présence d'adopter des méthodes de gestion de l'ambroisie adaptées à chaque situation. La première partie, générale, donne les informations essentielles sur la plante et sa biologie. La seconde partie est constituée de fiches techniques destinées aux gestionnaires de terrain (agriculteurs, services des routes, bordure de cours d'eau...).

**Auteur :** Observatoire des ambrosies – Logoté FREDON Grand Est – ARS Grand Est

**Nombre de pages :** 32

**Format :** A4 (21 x 29,7 cm)

**Cible :** référents – gestionnaires



### Extraits de Phytoma - L'ambroisie à feuilles d'armoise

Ce magazine reprend 3 articles concernant l'ambroisie à feuilles d'armoise :

- L'ambroisie marche le long des routes
- Comment l'ambroisie à feuilles d'armoise réagit à la compétition
- Capturer le pollen d'ambroisie

Ce document est **particulièrement adressé aux gestionnaires de bords de route et aux agriculteurs.**

**Date de parution :** 2014

**Nombre de pages :** 16

**Format :** A4 (21 x 29,7 cm)

**Cible :** référents - gestionnaires



### Note pour le milieu agricole

Cette note destinée au public agricole décrit la problématique et le plan d'actions. Elle synthétise les différentes techniques de lutte disponibles pour lutter contre l'ambrosie à feuilles d'armoise.

**Auteur :** FREDON Grand Est

**Nombre de pages :** 6 (soit 1 feuille A4 recto-verso + 1 feuille A5)

**Format :** A4 (21 x 29,7 cm) plié en 2 et A5 (21 x 14,8 cm)

**Cible :** milieu agricole



### Dépliant « La gestion de l'ambrosie à feuilles d'armoise en bord de route »

Ce document résume les préconisations et les bons réflexes à adopter pour gérer l'ambrosie sur un linéaire routier, en particulier à l'aide de la fauche.

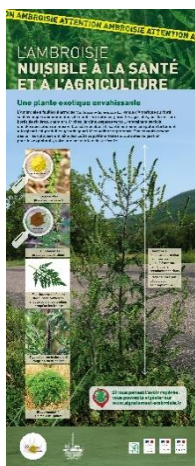
**Auteurs :** Observatoire des ambrosies en collaboration avec l'INRAE, la société Rousseau SAS et le RNSA. Non logotable FREDON Grand Est – ARS Grand Est

**Date de parution :** 2013

**Nombre de pages :** 2 (soit 1 feuille recto-verso)

**Format :** 15 x 22 cm

**Cible :** référents – gestionnaires de bords de route



### Roll up Ambrosie

Ce panneau déroulant récapitule les enjeux liés à l'ambrosie à feuilles d'armoise. Il permet d'identifier facilement l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) et de comprendre les différents enjeux qui lui sont liés.

**Auteur :** Observatoire des ambrosies, logoté FREDON Grand Est – ARS Grand Est

**Format :** 60 x 200 cm

**Cible :** tous

### Exposition grand public "L'ambrosie, une plante nuisible à la santé"

A travers ses 10 panneaux informatifs, l'exposition permet aux visiteurs de mieux connaître la plante, de mieux appréhender son impact sur la santé et connaître les comportements adaptés pour participer à sa destruction. Complète et accessible à tous en visite autonome, elle prend tout son sens dans le cadre d'actions d'information animées par des professionnels de l'éducation pour la santé et d'éducation à l'environnement. Afin de faciliter l'installation de l'exposition et le confort de visite,

*l'opérateur doit disposer d'une surface d'environ 40 m2 de préférence en intérieur ou en extérieur couvert.*

**Auteur :** Observatoire des ambroisies

**Format :** 80 x 200 cm

**Cible :** tous



### La Malette pédagogique Cap'tain Allergo



*A l'aide des animateur.trice.s, les enfants découvrent l'ambrosie à feuilles d'armoise et ses problématiques en jouant différents jeux de cartes, plateau ou des jeux en plein air.*

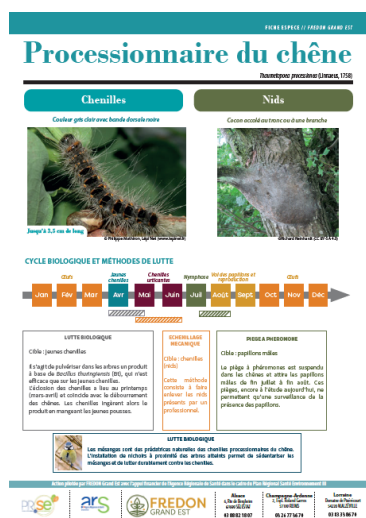
**Contenu :**

- 1 guide pédagogique comportant un quizz et des fiches explicatives
- 1 mini-guide comportant 1 jeu de piste (avec 8 épreuves) et 4 jeux collectifs
- 4 jeux de cartes et leur fiche pédagogique :
  - o AllergoNo ! (114 cartes)
  - o Mysti-plante (18 cartes)
  - o Speed'Allergo (32 cartes)
  - o AllergoMOTS (32 cartes)
- 1 jeu de plateau « Halte à l'ambrosie » et sa fiche pédagogique (1 dé, 54 cartes, 2 pions, 1 plateau de jeu et 30 jetons)

**Cible :** élèves de l'enseignement primaire et du début du collège

**(de 8 à 12 ans)**

### Fiches espèces nuisibles à la santé



*Ces fiches sur les espèces nuisibles à la santé permettent de sensibiliser les acteurs et concernés à ces problématiques et leur donner les premières clés permettant une gestion raisonnée de ces espèces.*

*Ces fiches ont une trame semblable, basée sur les différents impacts de l'espèce et a minima l'impact sur la santé humaine, la description du cycle biologique et les différentes méthodes de lutte possibles.*

**Nombre de fiches :** 5 fiches espèces nuisibles à la santé ont été créées : processionnaires du chêne, processionnaires du pin, datura, berce du Caucase, moustique tigre.

**Auteur :** FREDON Grand Est

**Nombre de pages :** 2 (soit 1 feuille recto-verso)

**Format :** A4 (21 x 29,7 cm)

**Cible :** tous



## Chiffre clés de l'Observatoire climat – air - énergie

Dans le cadre de son Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA), ATMO Grand Est réalise de façon annuelle un inventaire de l'ensemble des émissions de polluants, de gaz à effet de serre et des consommations/productions d'énergie sur l'ensemble de la région. Afin d'accompagner au mieux les territoires dans la mise en œuvre des politiques en matière de qualité de l'air, de climat et d'énergie, et en particuliers de leurs Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET), l'Observatoire Climat-Air-Energie, né d'une collaboration entre la Région Grand Est, l'ADEME, la DREAL et ATMO Grand Est, rassemble ces données sous forme de documents "Chiffres Clés". Ces derniers sont disponibles à l'échelle régionale, départementale et pour chacun des 149 établissements

publics de coopération intercommunale (EPCI).

Deux pages ont été rédigées par FREDON Grand Est sur la description de la problématique et du plan d'actions et une page sur la relation entre ambrosies et changements climatiques. Deux pages sont également ciblées sur la problématique du frelon asiatique et la relation entre frelon asiatique et changements climatiques.

**Auteur :** ATMO Grand Est

**Nombre de pages :** 64

**Cible :** Collectivités

## AXE 2 : SURVEILLANCE

### A. CREATION D'UN RESEAU DE REFERENTS

La réglementation préconise la mise en place d'un **réseau de référents territoriaux** par le coordinateur du plan d'actions. La mise en place de ce réseau peut se faire par l'envoi de courriers aux maires et présidents d'EPCI, leur demandant de désigner un référent pour leur collectivité territoriale ou par du « porte-à-porte » auprès des mairies impactées par les ambrosies.

Le « référent ambrosies » peut être, au choix, **un élu ou un responsable de services/un technicien** en lien avec l'environnement/les espaces verts. On constate également la **formation de binômes** au sein des collectivités.

Les « référents ambrosies » sont chargés :

- d'informer/sensibiliser leurs administrés ;
- de surveiller l'apparition de la plante sur leur territoire ;
- de signaler *via* la plateforme ambrosie toute reconnaissance de la plante ;
- d'informer les gestionnaires du terrain concerné ;
- d'engager avec eux des actions de lutte ;
- de contribuer, sous l'autorité de la police du maire, au respect de la réglementation en vigueur ;
- de remonter les informations à FREDON Grand Est, qui vient également en appui selon le besoin.

Les référents désignés sont formés par FREDON Grand Est. Cette formation comprend une **partie théorique** (biologie, écologie des ambrosies, mesures de lutte) et, si possible, une **formation terrain** (reconnaissance des espèces). L'animation du réseau se fait de manière régulière par FREDON Grand Est, via l'envoi de newsletters et de documents de communication.

Au-delà des référents territoriaux issus des collectivités, **il est nécessaire de former également des référents parmi les gestionnaires d'espaces et de grands linéaires, ainsi que dans le milieu agricole.**

Pour qu'une personne soit désignée comme référent territorial il faut :

- qu'elle ait assisté à une formation ;
- qu'elle ait renvoyé la « Fiche de nomination de référents » (voir annexe 8) ;
- qu'elle ait des responsabilités au sein d'une collectivité ou d'une communauté de communes.

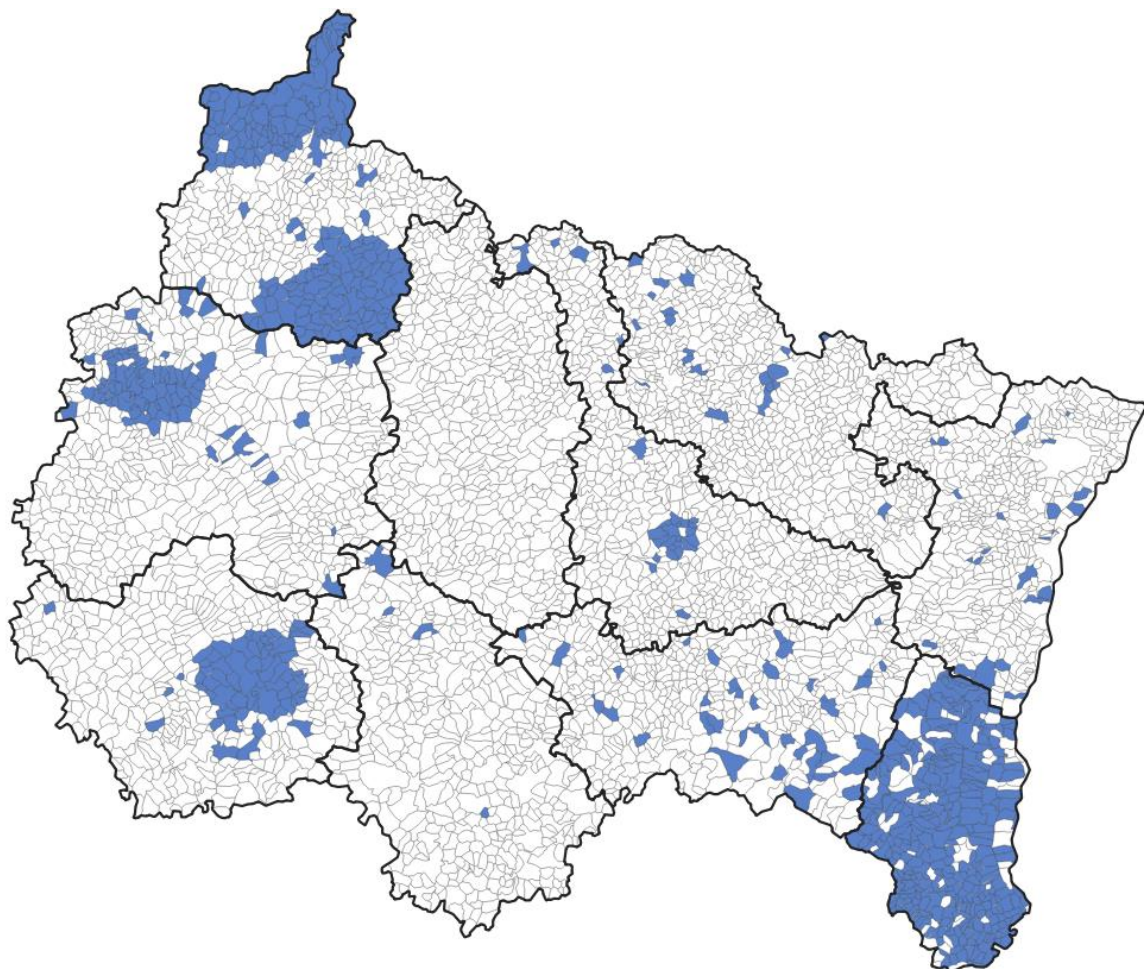
Sans ces 3 conditions, il ne peut y avoir de nomination en tant que référent territorial.

Ces référents constituent un réseau qui permet d'avoir des relais locaux pour la gestion opérationnelle des plants d'ambrosie. Dans les cas où les collectivités n'étaient pas encore pourvues d'un référent territorial, FREDON Grand Est pouvait pallier ce manque en mobilisant les acteurs concernés par la problématique et en leur conseillant les techniques de lutte adaptées. Ce réseau était animé en cours d'année par l'envoi de newsletters ou par l'envoi de documents de communication comme les fiches espèces nuisibles à la santé. Trois newsletters ont été envoyées en 2019 et deux en 2020 (voir annexe 9 : Exemple de Newsletter).

En 2019, l'ARS Grand Est a transmis à FREDON Grand Est une liste de « candidats référents » nommés par les maires sur certaines collectivités du Grand Est. Les personnes inscrites ont été sollicitées directement pour participer aux formations ambrosie, condition nécessaire à leur nomination en tant que référent. A ce jour, certains n'ont toujours pas répondu à nos sollicitations et ne peuvent donc être considérés comme des référents. La liste comportait 513 personnes dont 149 ont bien été formées et peuvent être considérées comme référent ambrosie.

Les Parcs Naturels Régionaux de la Forêt d'Orient, des Ardennes et Montagne de Reims se sont portés référents sur l'ensemble des communes du PNR. La Brigade Verte du Haut-Rhin s'est aussi portée comme référente sur les communes adhérentes à la Brigade Verte. La communauté de communes de l'Argonne-Ardennaise a aussi désigné un unique référent intercommunal.

Ces structures s'occuperont de la gestion de cas sur ces zones et remonteront les informations à FREDON Grand Est (voir Axe 2 C. Partenaires mobilisés).



Répartition des communes avec un référent communal ou intercommunal

Depuis 2018, les formations ont permis de nommer 255 référents qui sont présents sur 898 communes du Grand Est. Parmi ces 255 référents, 83 sont des élus (32.4%).

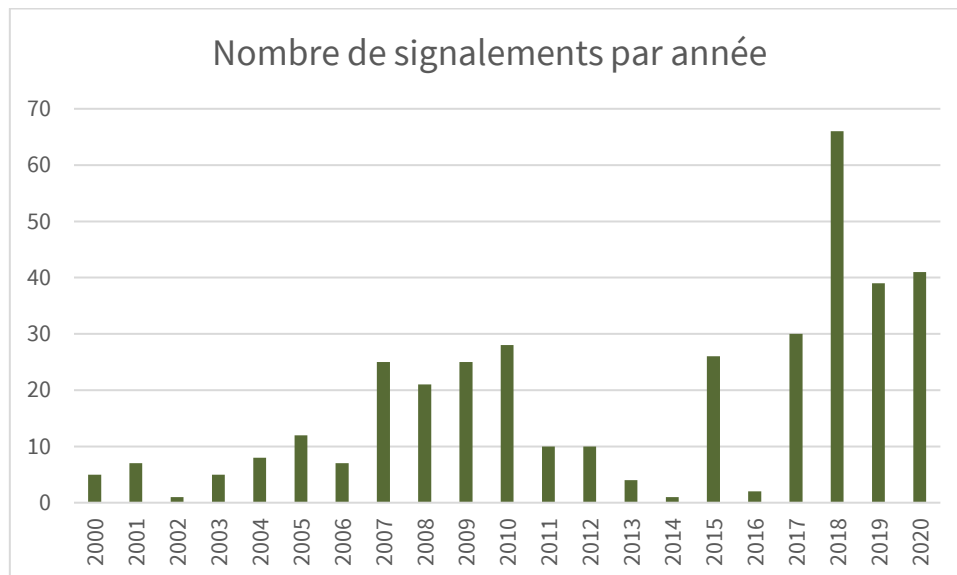
## B. BILAN DES SIGNALEMENTS

Pour compléter l'historique des signalements sur notre territoire, nous avons demandé à l'Observatoire des Ambrosies de nous transmettre l'ensemble de leurs données de signalements, qui ont commencé dès l'an 2 000. Cet historique a permis de prendre connaissance du niveau d'infestation régional et des zones potentiellement concernées.

L'analyse des cartes et de la base de données de 2018 à 2020 montre que beaucoup de pieds isolés, loin du front d'invasion, sont signalés sur tout le territoire. Un nombre important de ces signalements serait dû à la présence de graines d'ambrosie dans les mélanges de graines à oiseaux. Ces derniers sont souvent composés de graines de tournesol, qui est de la même famille que les ambrosies. Il est donc très difficile, mécaniquement et chimiquement, de se débarrasser des pieds d'ambrosies dans les cultures de tournesol. Lors de la récolte, les graines d'ambrosies sont récoltées en même temps que les graines de tournesol et les efforts de triage et la réglementation sur la pureté des graines ne semblent pas assez stricts pour permettre une absence de graines non désirées. Ce phénomène est aussi renforcé par l'origine de la production. Ces produits proviennent majoritairement des pays qui peuvent être à des niveaux avancés d'infestations et parfois sans plan de lutte contre les ambrosies.



Lors des signalements, il pouvait y avoir des confusions avec d'autres espèces ressemblant à l'ambrosie à feuilles d'armoïse. Nous avons reçu 10 signalements erronés sur 143 signalements validés sur les années 2018, 2019 et 2020. Parmi les signalements erronés, l'armoïse commune et la tanaïse sont les principales confusions.

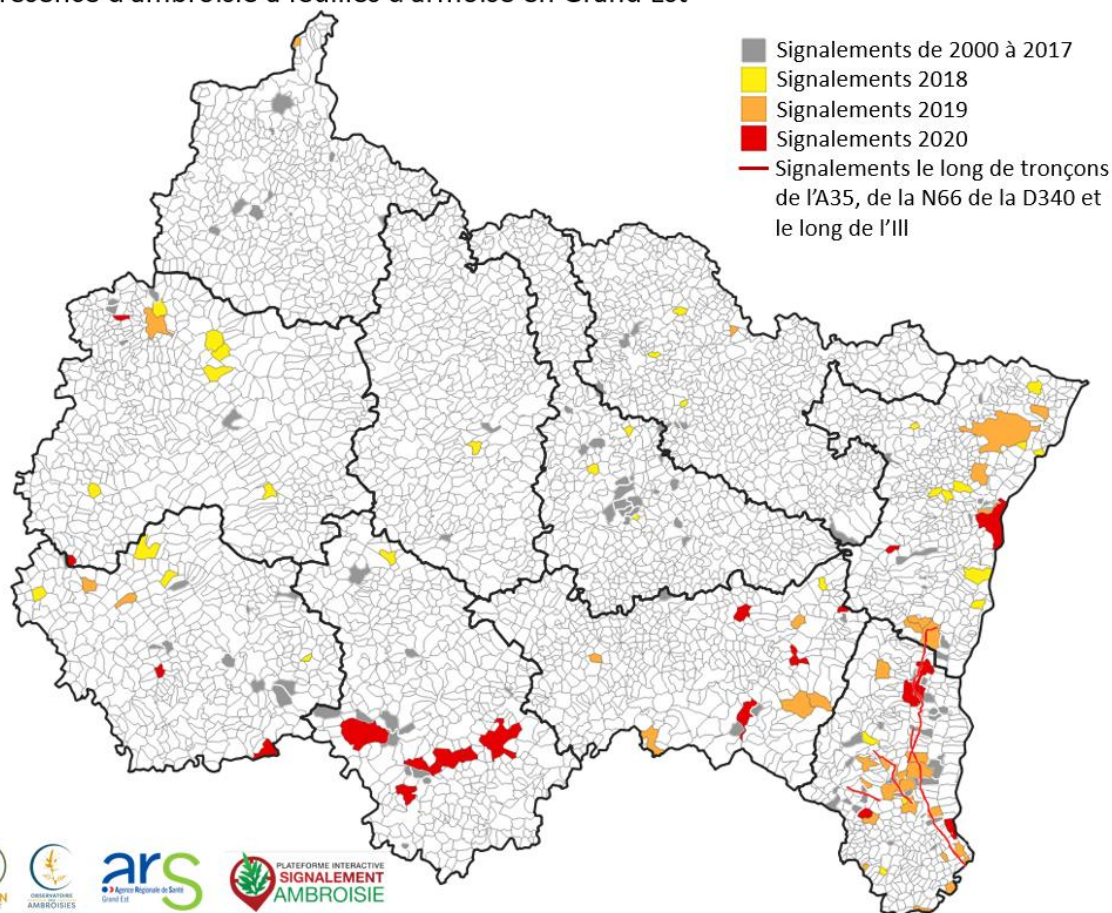


Nombre de signalements d'ambrosies par année en région Grand Est. Les détails par département et par année sont disponibles à l'annexe 10.

On observe une augmentation générale des signalements ces dernières années. Plusieurs hypothèses sont envisageables :

- Le plan d'action porte ses fruits, la communication permet une meilleure détection et le signalement des ambrosies ;
- L'amélioration de la plateforme de signalement, qui permet plus facilement de remplir les différents critères pour le grand public ;
- L'ambrosie gagne du terrain et il y a une réelle augmentation de la problématique.

## Présence d'ambroisie à feuilles d'armoise en Grand Est



Etat des connaissances sur la répartition de l'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en Grand Est de 2000 à 2020

Signalements de berce du Caucase :

Département	2018	2019	2020	Total général
Haute-Marne		1	1	2
Marne	2	3	1	6
Vosges	2			2
Bas-Rhin	1			1
<b>Total général</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>10</b>

Il y a eu peu de signalements de cas de berce du Caucase. De nombreux paramètres peuvent expliquer ces différences :

- Il n'existe pas de plateforme de signalement dédiée ;
- Il n'existe pas de leviers réglementaires ;
- Il y a eu moins de communication sur les problématiques liées à la plante ;
- L'espèce est peu présente sur le Grand Est et facilement confondue avec la berce commune.

### C. PARTENAIRES MOBILISES

La pluralité de milieux dans lesquels l'ambroisie à feuilles d'armoise peut s'implanter conduit à mobiliser un très grand nombre d'acteurs sur le territoire venant de différents horizons. Parmi toutes les structures concernées, certaines ont été d'un précieux appui.

## **L'Observatoire des ambroisies**

Afin de renforcer la coordination des actions de prévention et de **lutte contre les ambroisies**, un Observatoire des ambroisies a été mis en place depuis juin 2011 par le ministère chargé de la santé en partenariat avec les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie et le ministère de l'intérieur. De 2011 à 2017, c'est l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) qui a piloté cet observatoire. Depuis 2017, le pilotage et l'animation de l'Observatoire sont assurés par FREDON France.

Ses principales missions sont de :

- constituer un centre national de ressources en matière d'ambroisie ;
- contribuer à valoriser les connaissances sur la plante et notamment ses effets sur la santé ;
- mettre en avant les actions durables de prévention ainsi que les données scientifiques et les projets de recherche en cours ;
- développer des actions en partenariat avec les acteurs nationaux et de terrain (agences régionales de santé, services de l'État, collectivités territoriales, associations d'usagers et environnementales, agriculteurs, gestionnaires des milieux concernés, etc.).

L'observatoire a été une ressource concernant ces missions et nous a aidé sur de nombreux aspects (ex : ressource documentaire pour la communication cf. Axe 1 D.).

## **Les Parcs Naturels Régionaux (PNR)**

Les Parcs Naturels Régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé "Parc naturel régional" un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Ils ont été un appui lors de la mise en place du plan d'actions pour organiser les formations sur leur territoire et mobiliser les collectivités. Les Parcs Naturels Régionaux de la Forêt d'Orient (10), de la Montagne de Reims (51) et des Ardennes se sont portés comme référents des collectivités de leur territoire et sont nos interlocuteurs si de l'ambroisie y est signalée.

## **Les délégations territoriales de l'ARS**

Notre participation à certains Contrats Locaux de Santé est un appui territorial permettant de promouvoir la thématique au sein des collectivités et d'avoir un appui de communication pour la promotion des formations.

## **Société d'autoroute (SANEF, DIR EST)**

Un foyer d'ambroisie le long de l'A35 a été signalé et a permis d'entrer en contact avec la DIR EST. Ce cas a été géré conjointement avec la Brigade Verte et en partenariat avec les différents interlocuteurs concernés et notamment l'entreprise Trenckle chargée du dérasement de la zone et de son ensemencement et la société Ferrari qui a stocké les terres contaminées. Il a permis de sensibiliser ces différents interlocuteurs et de s'assurer de l'avenir des terres contaminées par les graines d'ambroisies.

Différents interlocuteurs sont intervenus pour permettre une bonne gestion de ce problème (services de l'ARS, DREAL, réseaux FREDON, Observatoire des ambroisies).



## **Brigade verte**

La Brigade Verte est un organisme de la fonction publique territoriale au service du Conseil Départemental du Haut-Rhin et des communes ayant adhéré au syndicat mixte. Les maires de ces communes sont placés au centre du dispositif. La Brigade Verte travaille en partenariat avec toutes les autres institutions du territoire : la Région, le Conseil Départemental, la Gendarmerie, la Police, etc. Elle est référente territoriale sur toutes les communes adhérentes.

## **Les DDT**

Une sensibilisation à Thennelières le 18/05/2018 et une formation le 22/05/2018 ont été co-animées avec la DDT de l'Aube. Cette dernière avait réalisé une enquête sur la présence d'espèces exotiques envahissantes et notamment l'ambrosie à feuilles d'armoïse sur le territoire auboïse en 2018.

Elle a également été sollicitée concernant le cahier des charges d'une parcelle touchée par l'ambrosie en contrat MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques).

## **Conseil Départemental**

Le Conseil départemental des Vosges est force de proposition sur son territoire et est un bon relais de communication. FREDON Grand Est a participé à la rédaction d'un article publié dans le bulletin d'association des maires en avril 2019. Le Conseil départemental a organisé une formation le 4 octobre 2019 à Epinal, dans les locaux de la Fédération de pêche.

## **ATMO Grand Est**

ATMO Grand Est est une association agréée par le ministère en charge de l'environnement pour la surveillance réglementaire de la qualité de l'air dans la région Grand Est. Elle assure cette mission grâce à un dispositif de mesure et des outils de modélisation. Elle informe les autorités, les populations et les médias sur les niveaux de pollution. Elle informe aussi sur la qualité pollinique de l'air. Il y a donc un lien direct avec l'ambrosie. Nous avons travaillé avec eux à plusieurs niveaux :

- transmission de signalements ;
- participation à la communication (Edition « chiffres clés » de l'observatoire air-climat-énergie) ;
- réflexion sur l'implantation de stations de captages de pollen.

Une action commune est également active en Lorraine, avec le contact local (Mme Marielle Gregori) au jardin botanique Jean-Marie Pelt. Une ambrosie dont la date de germination, croissance et floraison est portée à la connaissance de FREDON Grand Est y pousse.

## **SNCF**

Une session de sensibilisation des agents de la SNCF a été réalisée en 2018.

## **Terres Inovia**

Ils ont contribué et relu la note agricole ambrosie rédigée par FREDON Grand Est.

## **Arvalis**

Ils ont contribué et relu la note agricole ambrosie rédigée par FREDON Grand Est.

## **La Chambre d'Agriculture Régionale**

Elle a été un relais de diffusion pour la note agricole en 2019 et 2020. La note était envoyée avec la newsletter hebdomadaire des bulletins de santé du végétal Grand Est durant plusieurs semaines en saison. La newsletter est envoyée à de nombreux instituts, coopératives, agriculteurs de la région qui souhaitent suivre l'évolution épidémiologique des cultures du territoire.

Elle a aussi été le relais d'informations concernant une formation organisée pour le milieu agricole. Cette formation n'a pas été maintenue faute de participants.

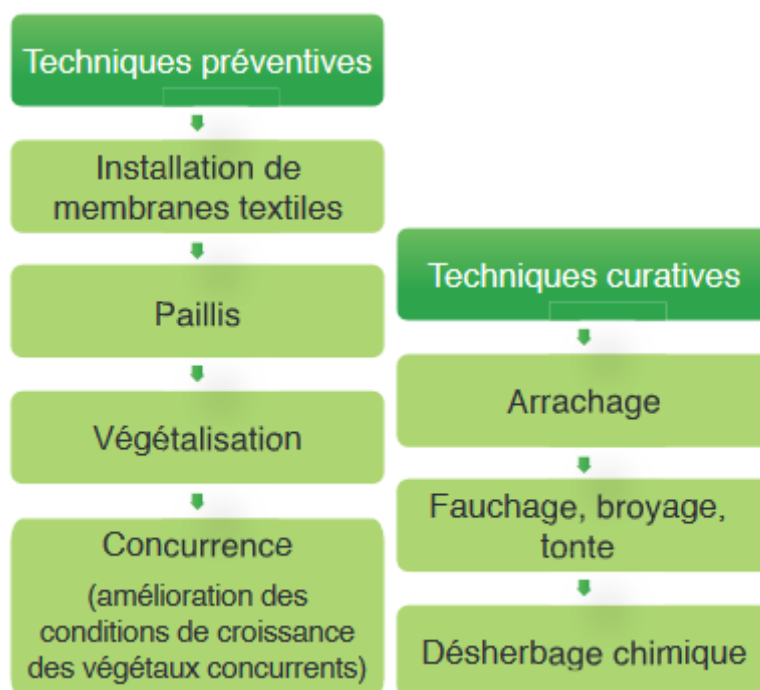
### AXE 3 : MISE EN PLACE ET SUIVI D'UNE LUTTE PREVENTIVE ET CURATIVE

L'ambrosie à feuilles d'armoise pousse à partir du **mois de mai et fleurit généralement d'août à fin septembre**. C'est à cette période que le pollen, libéré par les fleurs, est diffusé dans l'air et provoque des allergies. **La lutte contre l'ambrosie vise à empêcher la libération du pollen mais aussi à interrompre le cycle de reproduction de la plante** et à éviter la dispersion des graines dans le but de réduire progressivement le stock de celles présentes dans le sol.

L'ambrosie colonise de préférence des terrains où le sol a été travaillé par des engins ou sur lesquels des matériaux ont été apportés. On retrouve le plus souvent cette plante dans trois milieux :

- le milieu agricole : la plante se développe dans les champs et en jachère, en bordure de parcelles cultivées ;
- en proximité routière : le long des routes, sur les zones fauchées ;
- en milieu fluvial : en bordure des rivières et des étangs.

Les méthodes de lutte varient selon le milieu et le nombre de plants.



Dans les techniques préventives qui ont été utilisées durant le déroulement du plan d'actions, on peut citer la végétalisation et la concurrence, qui ont empêché la levée des ambrosies à l'intérieur de la parcelle de MAEC de l'Aube, qui est une jachère à forte densité floristique.

Parmi les méthodes curatives, l'arrachage a été très régulièrement utilisé lors de l'apparition de petites infestations ou de pieds uniques liés aux mélanges de graines à oiseaux. La fauche a été une des techniques les plus employées pour les surfaces plus importantes ou avec des accès plus difficiles, comme les bords de route.

En milieu agricole, une des seules techniques utilisées pour le moment est le déchaumage sur céréales. Cette technique a montré son efficacité deux années consécutives sur une parcelle infestée dans la Marne (Esclavolles-Lurey).



Déchaumeur utilisé sur la parcelle d'Esclavolles-Lurey (51)

# Conclusion

Ce premier plan d'actions a été teinté de succès, d'enseignements et placé sous le signe de l'adaptation face aux difficultés rencontrées et aux modifications des actions prévues initialement.

Ces trois années ne se ressemblent pas et chacune a été source d'innovations et de tentatives. Elles ont permis d'approprier la problématique et de tester les actions et formats afin de les adapter à nos contextes territoriaux et aux réalités du terrain.

La mise en place du plan d'actions s'est faite en 2018. Elle a été globalement réussie et a permis de s'approprier la problématique et de proposer des aménagements du plan d'actions dès l'année suivante.

L'année 2019 semble a posteriori la plus prolifique et la plus intéressante en termes de formats proposés, de partenaires mobilisés et de personnes touchées par la problématique. Les enseignements de 2018 ont permis de proposer des modifications d'actions en accord avec les besoins et nos ressentis d'acteurs de terrain.

Ces résultats auraient pu se prolonger en 2020 si nous n'avions pas été frappé par la pandémie de COVID-19 qui a compliqué la mise en place des actions. Les formations et les sensibilisations ont été très limitées lorsqu'elles n'ont pas été complètement annulées ce qui a impacté la dynamique mise en place. Le retard pris a été difficilement rattrapable malgré les efforts fournis et les résultats ont été décevants bien que riches en enseignements pour la suite.

Bien sûr, ces résultats sont à nuancer selon les territoires et départements. La région Grand Est est vaste et l'ambrosie est très présente sur certains territoires comme le Haut-Rhin où la pression de la plante est plus importante qu'ailleurs. Ainsi, des dynamiques et implications différentes se ressentent d'ores et déjà sur la mobilisation des interlocuteurs entre des zones en limites du front d'invasion de l'ambrosie et d'autres où sa présence est très faible. Il faudra donc probablement trouver d'autres outils pour apporter de la dynamique à ces zones, mieux sensibiliser ces territoires et être dans une gestion différenciée de la problématique.

Pour terminer, ce bilan est l'occasion de remercier nos interlocuteurs de l'ARS Grand Est qui ont toujours été disponibles lors de nos sollicitations. Ils nous ont accordé leur confiance et donné de la latitude dans la mise en place du plan, nous permettant de nous adapter au mieux aux problématiques rencontrées sur le terrain afin de répondre plus efficacement aux dynamiques locales du Grand Est. Cela a été une vraie force pour ces trois premières années.

# Annexes

## Annexe 1 : détail des réunions de sensibilisation de 2018

Date	Lieu de réunion	Département	Nombre de Présents	Nombre d'inscrits
18/05/2018	Thennelières	10	15	20
22/05/2018	Méry-sur-Seine	10	17	21
22/05/2018	Sézanne	51	12	13
29/05/2018	Sainte-Ménehould	51	10	14
16/05/2018	Pourcy	51	12	13
24/05/2018	Corgirnon	52	6	7
29/05/2018	Chaumont	52	5	8
29/05/2018	Saint-Dizier	52	23	29
18/06/2018	Malzéville	54	26	26
03/10/2018	Malzéville	54	10	10
12/06/2018	Revigny-sur-Ornain	55	8	8
11/10/2018	Belleray	55	10	10
24/10/2018	Audun-le-Tiche	57	5	5
31/05/2018	Strasbourg	67	35	35
14/06/2018	Strasbourg	67	20	21
20/06/2018	Sélestat	67	40	55
12/06/2018	Guebwiller	68	41	43
25/06/2018	Mulhouse	68	33	33
27/09/2018	Epinal	88	7	7
09/10/2018	Chantraine	88	9	9
23/05/2018	Renwez	08	9	12
24/05/2018	Poix-Terron	08	12	14
<b>Total général</b>			<b>365</b>	<b>413</b>



## **Annexe 2 : organisation de la journée internationale des ambrosies à Lutterbach (68)**

Liste des stands le jour de l'animation :

- 1 stand connaître et reconnaître l'ambrosie
- 1 stand impact sur la santé et réglementation
- 1 stand répartition de l'ambrosie en Alsace et comment elle se dissémine
- 1 stand lutte contre l'ambrosie orienté pour le grand public, autour de la plateforme de signalement ambrosie et des actions collectives
- 1 stand sur les insectes, maladies et ravageur pour évoquer les chenilles processionnaires
- 1 stand sur les espèces exotiques envahissantes pour parler de la berce du Caucase et du moustique tigre
- 1 stand captain allergo avec la mallette
- Des mini conférences

Pour la communication :

- Diffusion de 250 affiches dans les communes, communautés de communes du Haut-Rhin, jardinerie du Haut-Rhin, institutions (fac/lycée agricole/chambre d'agriculture/OPABA...), parcs (parc du petit prince/zoo de Mulhouse...) et envois par mail aux différents contacts liés à la thématique
- Diffusion d'un article dans le journal régional



Déroulement de la journée internationale des ambrosies à Lutterbach

### Annexe 3 : liste de nos publications Facebook

2020	2019			2018	
FREDON Grand Est	FREDON Grand Est	FREDON CA	FREDON Lorraine	FREDON CA	FREDON Lorraine
22/09 : article dans le JHM	12/09 : Salon Innov&moi	12/09 : Salon Innov&moi	12/09 : Salon Innov&moi	20/08 : campagne de détection de l'ambrosie trifide	11/12 : promotion formations ambrosie
28/08 : inscriptions aux formations ambrosie	09/08 : Gestes contre les pollens	29/07 : Observatoire RNSA	22/06 : Journée mondiale de l'ambrosie	25/07 : reportage France TV « l'ambrosie, l'affaire de tous »	31/10 : partage de la lettre d'information de l'observatoire
07/08 : reconnaissance plantule et promotion des formations		18/07 : Note agricole ambrosie	04/06 : Concours photo ambrosie de l'observatoire des ambrosie	19/07 : arrêté préfectoral de destruction Haute Marne	25/09 : Fiche reco ambrosie
31/07 : tout ce qui est petit est mignon, sauf quand il s'agit de l'ambrosie (plant de très petite taille)		22/06 : Journée mondiale de l'ambrosie	28/05 : promotion de la journée mondiale de l'ambrosie	13/07 : arrêté préfectoral de destruction Marne	24/09 : inscription réunion ambrosie
02/07 : revue de presse ambrosie en Haute-Marne et CLS		25/05 : Formation ambrosie		13/07 : arrêté préfectoral de destruction Ardennes	20/09 : partage des replays webinaires observatoire
15/06 : inscriptions aux formations ambrosie		23/05 Reconnaissance plantule		25/06 : journée mondiale de l'ambrosie – scénario d'invasion en France	15/09 : inscriptions réunions ambrosie
29/05 : reconnaissance ambrosie + promotion formations				13/06 : plateforme de signalement	28/08 : information enquête nationale ambrosie trifide
				11/06 : réunions d'information en Grand Est	08/08 : infographie chiffres ambrosie
				18/05 : début des réunions de sensibilisation	26/06 : formations ambrosie
				17/01 : décret légalisant la lutte contre les ambrosies	14/06 : plateforme de signalement ambrosie
					07/06 : inscriptions formations ambrosie

#### **Annexe 4 : liste des actualités publiées sur nos sites internet**

<b>2020</b>	<b>2019</b>			<b>2018</b>	
FREDON Grand Est	FREDON Grand Est	FREDON CA	FREDON Lorraine	FREDON CA	FREDON Lorraine
28/08 : inscriptions aux formations ambroisie	Le site web Grand Est n'existait pas en 2019	19/08 : Innov&moi	Informations non disponibles	20/08 : actualité observatoire des ambrosies – ambroisie trifide	Informations non disponibles
07/08 : inscriptions aux formations ambroisie		19/08 : bulletin de vigilance ambroisie du Grand Est édité par ATMO Grand Est		13/07 : actu arrêtés préfectoraux de destruction	
15/06 : inscriptions aux formations ambroisie		18/07 : publication de la note ambroisie agricole		18/05 : inscriptions au formations ambroisie	
29/05 : inscriptions aux formations ambroisie		29/05 : inscriptions formations ambrosies			
		23/05 : comment reconnaître l'ambroisie ?			

## Annexe 5 : liste de nos campagnes email

Nom de la campagne	Date	Destinataires	% ouvreurs	% cliqueurs	% blacklisteurs
Inscription formations ambroisie 2020 relance	26/08/2020	2372	9,31%		0,17%
Inscription formations ambroisie 2020 futurs référents	26/08/2020	257	21,26%	0,79%	0%
Inscription formations ambroisie 2020 futurs référents	07/08/2020	260	41,34%	5,12%	0%
Inscription formations ambroisie 2020 relance	06/08/2020	2383	37,53%	0,93%	0,30%
Inscription formations ambroisie 2020	26/06/2020	2396	37,09%	1,13%	0,13%
Inscription formations ambroisie 2020 Lorraine	09/06/2020	165	53,55%	0%	0%
Inscription formations ambroisie 2020	02/06/2020	58	29,09%	3,64%	0%
Inscription formations ambroisie 2020	29/05/2020	4110	22,43%	0,41%	0,26%
Mailing moustique tigre et formation ambroisie	06/09/2019	79	70,51%	3,85%	0%
Plan régional de lutte contre les ambrosies	28/05/2019	43	33,33%	7,14%	0%
Rappel Ambroisie Ardennes	18/06/2018	436	26,33%	0,23%	0%
Rappel Ambroisie Haute Marne	18/06/2018	415	29,47%	0	0,24
Projet Ambroisie Haute Marne	06/06/2018	420	32,78%	0,24%	0,72%
Projet Ambroisie Aube	06/06/2018	422	41,45%	0,48%	0%
Projet Ambroisie Ardennes	06/06/2018	436	30,32%	0%	0%
Projet Ambroisie Grand Est	06/06/2018	597	44,09%	0,51%	0,34%
Rappel réunions ambroisie	17/05/2018	513	31,43%	0%	0%
Rappel réunions ambroisie	10/05/2018	1762	33,81%	0,11%	0,17%
Réunion d'infos ambroisie	25/04/2018	1790	37,37%	0%	0,17%

## Annexe 6 : liste des articles publiés dans la presse

Titre article	Date	Nom média	Type de parution	Portée	Liens
Deux champs d'ambroisie découverts à Marac	17/09/2020	JHM	Quotidien (print&web)	Départementale (52)	<a href="#">Lien</a>
Ambroisie : mieux vaut prévenir plutôt que guérir !	25/07/2020	l'Est agricole	Hebdomadaire (print&web)	Départementale (67 68)	<a href="#">Lien</a>
Ambroisie : mieux vaut prévenir plutôt que guérir !	juil-20	Marne agricole Agri Ardennes L'avenir agricole et rural de Haute-Marne L'avenir agricole de l'Aube	Hebdomadaire (print et/ou web)	Départementale (10/52/08/51)	
Attention aux plantes à risques pour la santé	30/06/2020	JHM	Quotidien (print&web)	Départementale (52)	<a href="#">Lien</a>
L'ambroisie s'invite dans le vignoble !	07/01/2020	Les vins d'Alsace (AVA)	Mensuel (prin)	Départementale (67 68)	
Le Fredonca surveille l'ambroisie	09/11/2019	L'Union	Quotidien (print&web)	Départementale (51)	<a href="#">Lien</a>
Quelles plantes invasives trouve-t-on dans l'Aube ?	06/11/2019	Est Eclair	Quotidien (print&web)	Départementale (10)	<a href="#">Lien</a>
Le contrat local de santé de Romilly en cinq points	03/09/2019	Est Eclair	Quotidien (print&web)	Départementale (10)	<a href="#">Lien</a>
Romilly-sur-Seine: la chasse à l'ambroisie est ouverte	05/07/2019	Est Eclair	Quotidien (print&web)	Départementale (10)	<a href="#">Lien</a>
Mettre la pression sur l'ambroisie	21/06/2019	L'Alsace	Quotidien (print&web)	Départementale (67 68)	<a href="#">Lien</a>
Pourquoi y a-t-il tant d'espèces invasives dans l'Aube ?	10/04/2019	Est Eclair	Quotidien (print&web)	Départementale (10)	<a href="#">Lien</a>
Ambroisie à feuilles d'armoise : première détection en Lorraine	08/04/2019	Bulletin d'association des maires		Départementale (88)	
Marne, Aisne, Ardennes : les sentinelles des pollens veillent sur vos allergies	03/04/2019	L'Union	Quotidien (print&web)	Départementale (51)	<a href="#">Lien</a>
Peu d'ambroisie dans l'Aube mais la destruction reste obligatoire	20/01/2019	L'Union	Quotidien (print&web)	Départementale (51)	<a href="#">Lien</a>
La délation comme moyen de lutte // Le signalement comme moyen de lutte	26/12/2018 24/01/2019	PHR	Quotidien (print&web)	Départementale (67 68)	<a href="#">Lien</a>
L'ambroisie, une question de santé	13/07/2018	L'Alsace	Quotidien (print&web)	Départementale (67 68)	<a href="#">Lien</a>
Ambroisie, destruction obligatoire	04/07/2018	Est Eclair	Quotidien (print&web)	Départementale (10)	
5 choses à savoir sur l'ambroisie et pourquoi il faut l'éradiquer	04/07/2018	Est Eclair	Quotidien (print&web)	Départementale (10)	<a href="#">Lien</a>
De l'ambroisie à l'hyponomeute en passant par la pyrale du buis, l'Aube est touchée	28/05/2018	Est Eclair	Quotidien (print&web)	Départementale (10)	<a href="#">Lien</a>

## **Annexe 7 : déroulé pédagogique du projet vidéo ambroisie**

**Public cible :** collectivités (priorité) et professionnels agricoles (secondaire) = rester transversal pour qu'un professionnel quel qu'il soit se sente concerné par la thématique et ait envie de s'engager dans le réseau.

**Objectifs :** faire la promotion du réseau ambroisie (référénts, observatoire, ATMO, associations, etc.)

Remarque : il existe déjà des vidéos sur la plante, l'objectif est donc ici de promouvoir plus en détails le réseau et expliquer son fonctionnement.

- ➔ Rester synthétique sur la présentation de la plante avec quelques chiffres clés
- ➔ Insister sur la situation en région et les enjeux de la lutte
- ➔ Parler du fonctionnement du réseau

**Call to action :** que les agents de collectivités s'engagent en tant que référénts et s'inscrivent en formation et que les agriculteurs et professionnels agricoles prennent conscience de l'importance de la gestion de cette plante et fassent remonter leurs informations du terrain

### **Script :**

#### **1. Introduction**

Présentation succincte de la plante  
Problématique : frais de santé et allergies

#### **2. Les enjeux de la gestion de l'ambroisie**

Situation au national et en région / front d'invasion / niveau d'infestation  
Expliquer les différents types d'introduction (de façon succincte) : linéaires, graines pour oiseaux  
Diversité des milieux touchés : collectivités et agricoles

#### **3. Présentation du plan d'actions en Grand Est**

Présenter le plan d'actions lié à la gestion de l'ambroisie :

- **Surveiller**  
Réseau de référénts  
Plateforme de signalement ambroisie
- **Prévenir**  
Communication  
Formation
- **Lutter**  
Techniques agricoles  
Arrachage manuel / fauche

#### **4. Conclusion**

Contact pour rejoindre le réseau ou signaler une ambroisie

## Annexe 8 : fiche de nomination de référent ambroisie



VOTRE COLLECTIVITÉ	
Collectivité	
Code INSEE	
Téléphone	
Courriel	
LE RÉFÉRENT AMBROISIE	
Nom	
Prénom	
Fonction (élu, agent communal, ...)	
Téléphone	
Courriel	
Autorisation d'utilisation des coordonnées*	
2nd RÉFÉRENT AMBROISIE	
Nom	
Prénom	
Fonction (élu, agent communal, ...)	
Téléphone	
Courriel	
Autorisation d'utilisation des coordonnées*	

\* Diffusion aux partenaires de la lutte contre l'ambroisie dans le cadre de la gestion de l'ambroisie et de la plateforme de signalement.

Souhaite recevoir la lettre mensuelle d'informations de l'Observatoire des ambrosies  Oui  Non

**Merci de retourner cette fiche :**

de préférence par mail à Louis Audren ([L.audren@fredonca.com](mailto:L.audren@fredonca.com))

ou par fax au 03.26.77.36.71

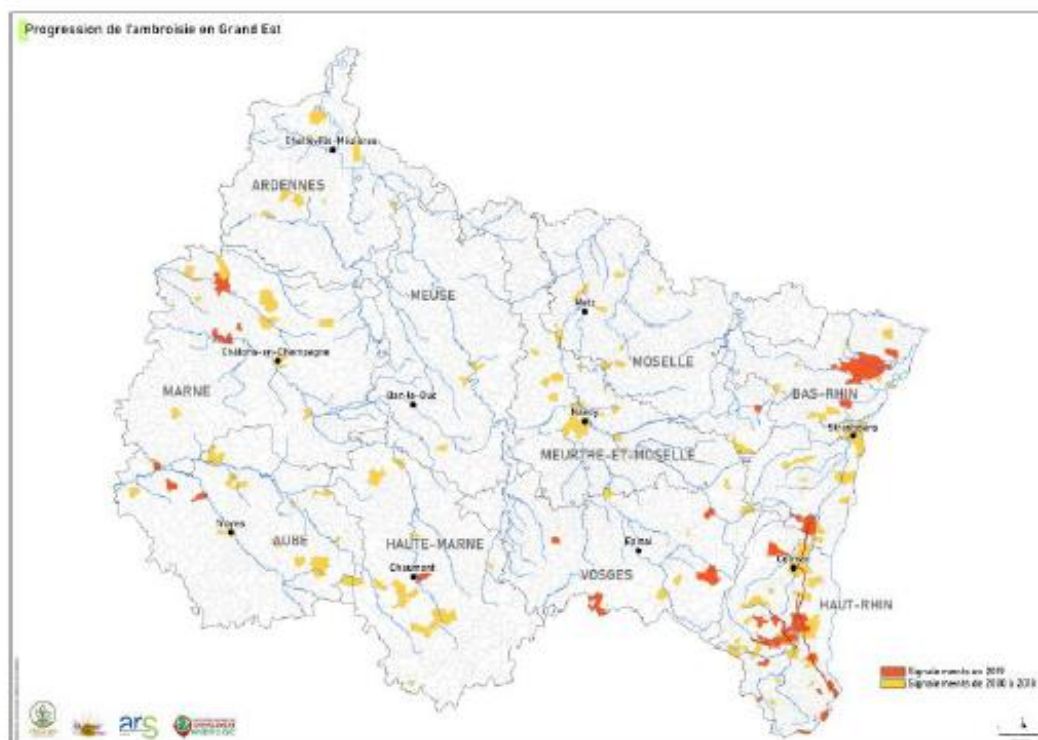
Ces coordonnées seront transmises à l'ARS Grand Est.

## Annexe 9 : exemple de Newsletter



### Lettre d'information du réseau de référents Ambroisie Grand Est

#### ➤ Carte 2019 des signalements d'ambroisie à feuilles d'armoïse



Dans le Grand Est, les signalements d'ambroisie à feuilles d'armoïse sont concentrés en Alsace et particulièrement dans le Haut-Rhin. Les autres départements de la région n'échappent pas à la présence de cette espèce allergisante, avec des signalements plus disparates sur le territoire. Bien que des foyers soient identifiés, beaucoup de signalements sont en fait des pieds isolés.

En examinant les signalements, on constate que beaucoup proviennent de parcelles privées, en agglomération (villes, villages) : un lien avec les mélanges de graines pour oiseaux, connus pour être un vecteur de l'ambroisie, n'est pas à exclure. En effet, ils peuvent contenir des graines d'ambroisie, plus particulièrement ceux incluant des graines de tournesol, plante de la même espèce. En recherchant leurs graines préférées, les oiseaux dispersent les graines d'ambroisie, plus légères, autour des mangeoires.

Ce mode de dissémination est à surveiller de près, car il peut accélérer l'implantation de cette espèce sur le territoire.



#### Ambroisie à feuilles d'armoise



Photo d'ambroisie prise le 26.05.2020

La saison reprend, les ambrosies commencent à lever !

#### Berce du Caucase



Photo de berce du Caucase prise le 03.06.2020

Les berces sont déjà bien développées.



PLATEFORME INTERACTIVE  
**SIGNALEMENT**  
**AMBROISIE**

Une plateforme de signalement des populations d'ambroisie a été créée pour permettre à chacun de signaler la présence de la plante. Renseigner vos coordonnées durant votre saisie permettra de vous recontacter et de valider votre signalement.  
[www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)

### ➤ Témoignage sur la berce du Caucase

**Samuel Audinot**

Service environnement et agriculture du Conseil Départemental du Haut-Rhin

Conseil départemental



**Haut-Rhin**

Qu'avez-vous mis en place pour limiter la prolifération de la berce du Caucase ?

*Nous avons sensibilisé tous nos collègues et mis en place un réseau de surveillance de l'ambrosie et de la berce du Caucase. Nous avons aussi rédigé un petit guide d'identification des espèces envahissantes végétales du Haut-Rhin que l'on a diffusé et une fiche de lutte contre la berce du Caucase, qui reprend les éléments d'identification ainsi que les préconisations de lutte. Ces documents sont disponibles sur le site du conseil départemental du Haut-Rhin. [www.departements.fr/haut-rhin-un-guide-illustre-des-plantes-invasives/](http://www.departements.fr/haut-rhin-un-guide-illustre-des-plantes-invasives/)*

Quelle est la gestion que vous réalisez et préconisez aux agents sur le terrain ?

*Les pieds qui ont été trouvés précédemment étaient souvent des pieds isolés, les gestions réalisées étaient des coupes sous le collet pour tuer la plante. Par la suite, une surveillance est mise en place pendant des semaines, voire années, pour s'assurer qu'il n'y a pas de repousse.*

Où était située la berce du Caucase lors de vos interventions ?

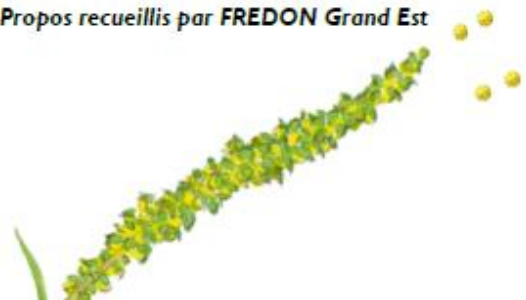
*On a eu des cas le long des routes, des voies ferrées mais aussi le long de cours d'eau, sur l'Ill\* notamment, et parfois des petites stations isolées au milieu de nulle part.*

L'arrachage est-il difficile à mettre en place ?

*Sur des petites zones ponctuelles ce n'est pas tellement chronophage ni complexe à mettre en œuvre, mais dès que le peuplement est dense ou en tout cas dès qu'on a une grosse zone envahie de plusieurs dizaines de m<sup>2</sup>, cela devient plus fastidieux, c'est donc tout l'intérêt d'intervenir dès la détection de la plante, avant que la situation ne se dégrade !*

\*L'Ill est la rivière traversant l'Alsace pour rejoindre le Rhin

Propos recueillis par **FREDON Grand Est**



**Annexe 10 : détail des signalements par année et par département**

Département	Années																				Total général	
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019		2020
Ardennes						1		2			1						1	5		1		11
Aube							1	1	1	3	5	1						3	6	2	2	25
Bas_Rhin	3	1	1	1	1	2	2			1	5	2	4	1		3		1	12	7	3	50
Haut_Rhin				2	1	5	2	4	3	4		3	2	2	1	18			23	21	4	95
Haute_Marne	1	1					1			11	10								1		26	51
Marne							1	2	1	1	3							8	8	2	2	28
Meurthe_Moselle	1	5			2	4		10	10	3	2			1		5		12	5			60
Meuse											2		2						2			6
Moselle					2			6	4			2	2				1		5	1		23
Vosges				2	2				2	2		2						1	4	5	4	24
<b>Total général</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>25</b>	<b>28</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>26</b>	<b>2</b>	<b>30</b>	<b>66</b>	<b>39</b>	<b>41</b>	<b>373</b>